

LA MUNICIPALITE

**AU CONSEIL COMMUNAL  
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ**

**PREAVIS No 09/2011**

**concernant le remplacement du tracteur  
Hako 4100D**

Date proposée pour la 1<sup>ère</sup> séance de commission:  
le 12 avril 2011 à 20h00

en la salle de la Municipalité  
route des Deux-Villages 23

St-Légier-La Chiésaz, le 14 mars 2011

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Notre tracteur à gazon Hako 4100D arrive à bout de souffle et il est temps de le remplacer.

Ce petit véhicule, acheté en 1994 (immatriculation 16.2.1994), montre depuis quelques temps des signes de faiblesse. Il est vrai qu'il a beaucoup servi pour le déneigement et surtout aux déplacements de nos jardiniers pour se rendre sur les lieux de travail, en tractant une remorque à matériel ou encore pour les tournées d'arrosage.

Les agrégats, qui servaient à la tonte du gazon, seront adaptés sur la nouvelle machine et ainsi compatibles sur les deux engins en service. Seule une nouvelle lame à neige avec correcteurs de dévers sera acquise. Elle est comprise dans le présent préavis.

Un appel d'offre a été adressé aux sociétés suivantes :

- ⇒ Hako Suisse S.A., importatrice des tracteurs Hako
- ⇒ Chalut, importatrice des tracteurs John Deer
- ⇒ Rapid Technic AG, importatrice des tracteurs Iseki

Chaque fournisseur a répondu à cet appel et nous a fait parvenir une offre détaillée avec les critères demandés, notamment celui de la largeur du véhicule (déneigement des trottoirs). Ceux-ci figurent tous dans le tableau comparatif annexé.

Les machines avec les mêmes agrégats pour la tonte du gazon ont été essayées sur des terrains similaires et dans les mêmes conditions afin de faire les comparaisons les plus justes. Il a aussi été tenu compte de la nécessité d'un véhicule intégralement étanche pour l'entretien du terrain synthétique.

Après ces essais, M. Masson, chef de service, et les collaborateurs du service « Parcs & Jardins », se sont réunis pour analyser les performances de ces machines au niveau puissance, confort de conduite en général, insonorisation, visibilité et maniabilité en phase de tonte.

Il en résulte ce qui suit :

- ⇒ le tracteur Yanmar EF 235H, proposé par la maison Hako, est trop faible pour supporter les engins demandés et entraîner une fraise à neige (25,4Kw). De surcroît, les nuisances sonores sont très importantes et ce modèle ne comporte pas de climatisation, même en option.
- ⇒ Le modèle Iseki TH 4330, proposé par la maison Rapid Technic, est aussi doté d'un moteur trop faible (même motorisation que le premier véhicule susmentionné) , en particulier pour la fraise à neige. L'adaptation des agrégats devrait être entreprise, le sens de rotation des prises de force étant inversé, ce qui rendrait ces accessoires incompatibles avec les autres engins communaux.
- ⇒ le modèle John Deere 3720HST, proposé par la maison Chalut, est le véhicule idoine pour les travaux du service « Parcs & Jardins ».

La motorisation est adaptée (32,4Kw), et ce véhicule présente un confort de conduite satisfaisant et une excellente insonorisation.

La puissance du moteur est très importante car la maison Zaugg, fabricant de la fraise à neige, demande pour cet agrégat une puissance minimum de 30kw.

Plusieurs communes avoisinantes comme Vevey, Montreux ou encore Corsier-sur-Vevey utilisent des véhicules de la marque John Deere.

Le service de voirie s'est rendu sur les terrains de sport communaux afin d'essayer cette machine avec les mêmes agrégats que ceux proposés. L'essai a été concluant tant au niveau puissance, maniabilité, confort, position de conduite, insonorisation, accessibilité des appareils comportant des pièces à remplacer périodiquement comme filtre à air, filtre à carburant, filtre à huile, batterie, etc.

Il faut remarquer également que si le prix est supérieur (CHF 15'000.-) au Hako, la climatisation n'est pas disponible et, pour les deux autres véhicules, le manque de puissance est un élément rédhibitoire. Le constructeur propose aussi une garantie de 24 mois (ou 1'500 heures) contre 12 pour les 2 engins non retenus.

Les frais d'acquisition de cette machine sont prévus au plan des investissements 2011.

Ils se détaillent comme suit :

1	Tracteur John Deere 3720HST	CHF	59'100.00
1	Lame à neige Zaugg G3-150-2 (autre fournisseur)	CHF	7'000.00
	Divers, chaînes à neige (autre fournisseur)	CHF	<u>1'400.00</u>
	Sous-total	CHF	67'500.00
	Reprise du tracteur Hako 4100D	./.	<u>CHF 1'500.00</u>
	<b>Montant total</b>	<b>CHF</b>	<b>66'000.00</b>

Vu ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

- ⇒ Autoriser la Municipalité à acquérir un tracteur John Deere 3720HST ainsi que ses accessoires selon le descriptif ci-dessus ;
- ⇒ Accorder le crédit nécessaire de CHF 66'000.- ;
- ⇒ Prélever ce montant sur la trésorerie ordinaire;
- ⇒ Amortir cette dépense en 10 ans au maximum.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

J. de Gautard

J. Steiner

Annexes : Tableau comparatif  
Illustration

Municipal délégué : M. Dominique Epp

Tableau comparatif des diverses offres reçues en vue du remplacement du tracteur Hako 4100D.

	<b>RAPID</b>	<b>CHALUT</b>	<b>Hako</b>	
Appellation commerciale	Rapid - Iseki	John Deere	Yanmar	
Type	TH 4330	3720HST	EF 235 H	
Constructeur	Iseki (J)	John Deer (USA)	Yanmar (J)	
Vendeur en Suisse	Rapid Technic AG Killwangen	Chalut Green Service SA Cugy	Hako Suisse Sursee	
Type de véhicule	Tracteur 4X4	Tracteur 4X4	Tracteur 4X4	
Largeur	1262mm.	1323mm.	1315mm.	
Hauteur	2060mm.	2257mm.	2035mm.	
Poids à vide avec cabine	1350kg	1400kg	1105kg	
Charge remorquable sans frein	?	?	?	
Charge remorquable avec frein	?	4000 Kg.	2500 Kg.	
Moteur	Iseki 3 cyl.	Yanmar 3 cyl.	Yanmar 3 cyl.	
Cylindrée	1498cm3	1500cm3	1642cm3	
Puissance Kw/Cv Din	25,0kw / 34cv	32.4kw/ 42,7cv	25,4kw / 35 cv	
Transmission	hydrostatique	hydrostatique	hydrostatique	
Vitesse maxi	30 km/h	33 km/h	30 km/h	
Prix du véhicule sans cabine	35400.00	47330.00	36600.00	
Options indispensables				
Cabine 1 place avec chauffage	10100.00	8600.00	incluse	
Phares de travail avant	inclus	incluse	inclus	
Phare de travail arrière	inclus	incluse	sans	
Climatisation cabine	2950.00	incluse	pas possible	
Installation pour feu à éclats	280.00	400.00	530.00	
Pare-boue AV. amovibles	580.00	750.00	655.00	
Relevage frontal+hydraulique	2900.00	2480.00	4300.00	
Prise de force frontale	1280.00	1000.00	incluse	
Relevage 3 points AR.+ hydraulique	2450.00	1020.00	1880.00	
Pneus pour gazon	0.00	0.00	0.00	
Echappement haut	550.00	0.00	0.00	
Installation électrique à l'avant	190.00	200.00	200.00	
Attelage à broche	1330.00	1330.00	875.00	
Attelage à boule	945.00	945.00	800.00	
Total des options	23555.00	16725.00	9240.00	
Total véhicule	58955.00	64055.00	45840.00	
Frais d'immatriculation	190.00	230.00	400.00	
Total avec accessoires	59145.00	64285.00	46240.00	
Escompte	4731.60	5185.00	5548.80	
Prix net	54413.40	59100.00	40691.20	
TVA 8%	4353.10	incluse	3255.30	
Prix net TTC de l'ensemble	58766.50	59100.00	43946.50	
Reprise Hako 4100D	1500.00	1500.00	1500.00	
<b>Total net</b>	<b>57266.50</b>	<b>57600.00</b>	<b>42446.50</b>	
<b>Accessoires</b>				
Lame à neige Zaugg G3-150-2 avec rattrapage de dévers pour trottoirs			7000.00	
Chaînes à neige AR.			1600.00	
Chaînes à neige AV.			1400.00	
			<b>10000.00</b>	
				03.03.2011 / FM.

